

# Protocole sanitaire national décliné pour l'école maternelle Saint-Exupéry



à partir du 8 juin



## Organisation pédagogique

Voici les éléments du dispositif de réouverture de l'école. Ces dispositions seront mises en œuvre **à partir du 8 juin et jusqu'à nouvel ordre**. Elles seront amenées à changer en fonction des annonces gouvernementales et/ou de l'évolution du nombre de familles volontaires pour un retour à l'école.

Pour la semaine du 8 juin, 28 élèves sont prévus : **17 élèves de Grande Section (GS) et 11 élèves de Petite et Moyenne sections (PS/MS)**.

**Les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise seront accueillis à la journée.**

Pour les enfants déjà présents à l'école :

- Ils seront automatiquement prévus pour la semaine suivante.
- Si les parents souhaitent les retirer de l'école, merci de nous prévenir en appelant l'école.

Pour les enfants à la maison :

- Ils suivent l'école à la maison.
- Si les parents souhaitent un retour en classe, ils doivent appeler l'école au plus tard le mardi de la semaine d'avant.

L'organisation jusqu'à nouvel ordre :

- les petits et moyens seront répartis en deux groupes :
  - o groupe 1, dans la classe jaune : tous les matins avec les maitresses Nathalie ou Céline
  - o groupe 2, dans la classe violette : tous les matins avec les maitresses Laurence ou Laura
- les grands seront répartis en trois groupes :
  - o groupe 1, dans la classe orange : lundi et mardi toute la journée (le matin avec Françoise, l'après-midi avec Christel)
  - o groupe 2, dans la classe orange : jeudi et vendredi toute la journée (le matin avec Françoise, l'après-midi avec Christel)
  - o groupe 3, dans la classe verte : tous les matins avec la maitresse Céline ou le maitre Nicolas

## **1- Dispositions générales**

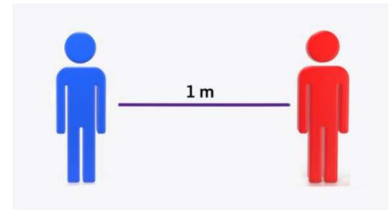
### ❖ **Principes fondamentaux de la mise en œuvre de ce protocole :**

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

### ❖ **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles.**

- Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. **En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**
- Les personnels procèdent de la même manière.



❖ **Le maintien de la distanciation physique et le respect des gestes barrières sont la norme pour tous, en tous lieux et à tous moments.**



❖ **Le lavage des mains doit être réalisé à minima :**

- en arrivant à l'école ;
- avant et après le passage aux toilettes ;
- avant et après la récréation ;
- avant et après chaque repas
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- en partant de l'école.



❖ **Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.**

❖ Le respect des gestes barrière en milieu scolaire fait l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève ainsi qu'à ses éventuels besoins éducatifs particuliers.

❖ **Cas suspects : en cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève**, celui-ci sera immédiatement isolé de son groupe, placé dans une pièce à part, dans l'attente de l'arrivée de ses parents. Il ne pourra revenir en classe qu'après avis médical.

## 2- Nettoyage et désinfection de l'école, du matériel

❖ Ces deux étapes, nettoyage et désinfection, assurées par le personnel municipal, seront réalisées selon la fréquence suivante :

- sol : une fois par jour ;
- lavabos, robinets : plusieurs fois par jour (seuls les adultes activeront les points d'eau ;
- points de contact (poignées de portes, interrupteurs) : midi et soir ;



- chaque enfant aura son propre matériel de travail, rangé dans un compartiment qui lui est propre, afin d'éviter les transferts, donc des nettoyages inutiles (si un transfert s'avère nécessaire, deux possibilités : désinfecter l'objet (lingette) ou le laisser au repos hors de portée pendant 5 jours) ;
- tables/chaises : une fois par demi-journée travaillée ;
- aération des locaux : très régulière.

❖ La Ville applique le protocole sanitaire prévu par l'Education nationale.

La priorité de la Ville est le respect des gestes barrières et notamment le lavage des mains des enfants. Chaque école sera équipée de savon à proximité des points d'eau, d'essuie-main jetable, de gel hydroalcoolique et de produit désinfectant.

Il est rappelé que le gel hydroalcoolique est un complément du lavage des mains, il est sous la responsabilité d'un adulte. Chaque école dispose a priori de 4 litres (2 litres livrées début mars et 2 litres livrées le 11 mai), l'objectif est d'en avoir aux points essentiels de l'école (entrée, photocopieur...).

Avant chaque ouverture d'école une désinfection a été effectuée la semaine précédente. Le protocole est appliqué tous les matins sur la base des espaces utilisés avec notamment le lavage des sols au quotidien. Si un nouvel espace est utilisé par l'école, cette dernière doit en informer la Ville (ex : salle COVID) afin que le protocole soit déployé. Des passages réguliers seront réalisés en journée via des agents présents.

La Ville adaptera le déploiement de ses services en fonction des effectifs scolaires présents et des modalités d'organisation pédagogique (ex : si niveau scolaire supplémentaire accueilli).

### 3- Toilettes

- ❖ Les urinoirs utilisés sont distants d'1m (un urinoir condamné).
- ❖ Chaque enfant utilisera toujours le même WC. Les WC partagés par plusieurs enfants seront nettoyés/désinfectés entre deux utilisations le matin (4 classes présentes), et une fois en fin d'après-midi (1 classe présente).
- ❖ Lavage des mains à l'eau et au savon, séchage à l'essuie-mains papier

### 4- Accueil des élèves et gestion des circulations

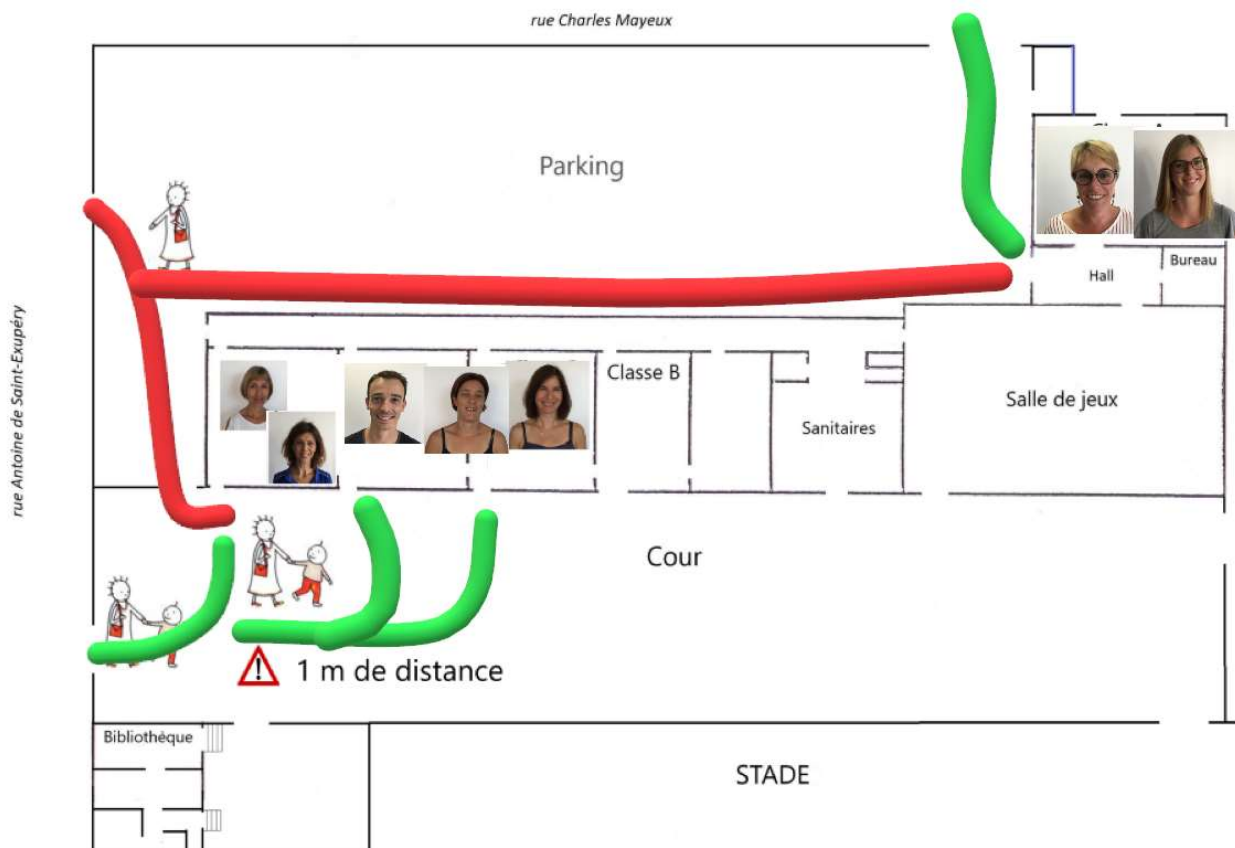
❖ Le personnel de l'école veille au respect des gestes barrières



❖ **Déplacements dans le couloir** : marquages au sol pour aider les enfants à respecter la distance d'1m.

❖ Toutes les **portes** donnant sur le couloir et la salle de motricité seront maintenues **ouvertes** pour éviter les points de contact. À la fermeture du portail, seules les portes donnant sur l'extérieur seront fermées.

❖ Un plan de circulation a été établi.

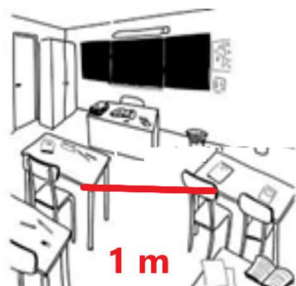


❖ Port du masque par les adultes, pas par les enfants



### 5- Salle de classe

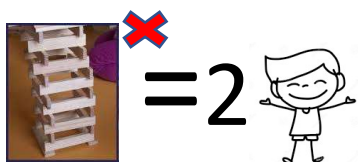
❖ La salle de classe est aménagée pour respecter la distanciation d'1m.



- les tables sont écartées d'1m
- 10 élèves maximum dans la classe
- pas de zones de jeu collectives (ex. : coin dinette)
- déplacements limités

❖ Le matériel utilisé par les enfants sera individuel, pas de matériel collectif. Le personnel préparera des boîtes individuelles pour chaque enfant.





- ❖ Port du masque par les adultes, pas par les enfants

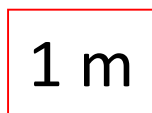


## 6- Cantine / Heures Educatives

- ❖ Voir le document joint « complément\_ville\_restaurant\_scolaire ».

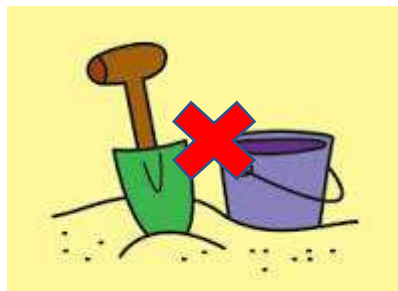
## 7- Récréation

- ❖ Distanciation physique d'1m.



- ❖ Les horaires de récréation sont décalés : deux classes à la fois dans la cour, mais dans des espaces séparés.

- ❖ Pas de jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux.



- ❖ **Tant que le nombre d'élèves le permet**, des vélos seront attribués aux enfants, désinfectés quotidiennement. Des activités seront proposées.



- ❖ Port du masque par les adultes, pas par les enfants



## 8- Activités sportives et culturelles

### ❖ Sport :

- pas de jeux de ballon
- pas de jeux de contact ;
- sports exclusivement individuels, toujours dans le respect de la distanciation d'1m ;



- certaines activités seront autorisées uniquement si une désinfection est possible entre deux élèves : les lancers, le vélo (seulement si le nombre d'enfants et le nombre de personnels le permet) ;
- la distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course ;
- **les parents habilleront leur enfant avec des tenues simples, permettant la pratique sportive, que l'enfant pourra quitter/remettre seul, afin de limiter les contacts entre le personnel et les élèves (pas de lacets sur les chaussures ; préférer un pull plutôt qu'un gilet)**

### ❖ Activités culturelles et manuelles :

- bibliothèques : les livres lus par les élèves resteront au repos dans une caisse, hors de portée, pendant 5 jours (la caisse du lundi, la caisse du mardi..., et 1 livre = 1 élève) ;
- peinture, découpage, collage, coloriage... matériel individuel et personnel uniquement

## 9- Personnels

- ❖ Le port des gants doit être évité sauf pour le personnel médical et celui assurant le nettoyage.
- ❖ Des paquets de lingettes sont disposés dans les espaces stratégiques de l'école : hall d'entrée, classes , salle des ATSEM.
- ❖ Identifier la pièce dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19 et la munir de masques, et point de lavage des mains.
- ❖ Les règles de distanciation et les gestes barrières s'appliquent également aux personnels (préparation d'activités, discussions, prise de repas)